

BassInfos



Agenda

26.08.2013	Rentrée scolaire
01.09.2013	Tournoi de pétanque*
06.09.2013 dès 17h.00	Marché Estival* – En face du restaurant La Couronne
29.09.2013	10 ans de l'Abricroque (UAPE)
30.09.2013 16h. – 18h.	Reprise Rencontre des aînés* (tous les derniers lundi du mois) – Salle Eole
04 et 05.10.2013	Fête de la Vigne à Nyon (organisation : * organisation : Comité des Fêtes

Sommaire

Page 1	Editorial Offre d'emploi
Page 2	Zones 30
Page 3	Le coin des sociétés/entreprises
Page 4	Déchets Dernière minute

Bachenards, parcourez les rubriques de ce nouveau BassInfos. Que cette lecture soit un lien avec votre commune et sa vie locale.

N'oubliez pas d'aller visiter le site internet de la Commune de Bassins qui est conçu pour vous faciliter la vie!
www.bassins.ch

Pour tous commentaires ou réactions par rapport à ce bulletin, merci de prendre contact avec le bureau communal :
greffe@bassins.ch

Bureau communal ouvert :

Lundi à vendredi 07h.30 à 11h.30
Lundi soir 18h.30 à 19h.30

Téléphone: +41 22 366 23 22
Messagerie: greffe@bassins.ch

Editorial



Après quelques semaines de repos, voici l'édition de la rentrée de votre BassInfos.

Pour faire suite aux quelques sujets ayant été relevés lors du dernier conseil communal, vous trouverez dans ces pages une série d'informations concernant la sécurité routière mais pas seulement.

Un premier bilan chiffré cette fois sur les déchets par nature ainsi que des offres d'emplois !

Nous vous souhaitons une bonne « rentrée » ainsi qu'une bonne lecture.

La Municipalité

OFFRE EMPLOI :

SECRETAIRE CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal recherche son (sa) secrétaire !

Si vous possédez de l'aisance dans la rédaction et que vous êtes motivé(e) par ce type de poste, merci de prendre contact avec le bureau communal qui vous mettra en relation avec la Présidente du Conseil.

**Art. 22a¹ Zone 30**

Le signal «Zone 30» (2.59.1) désigne des routes, situées dans des quartiers ou des lotissements, sur lesquelles les conducteurs sont tenus de circuler d'une manière particulièrement prudente et prévenante. La vitesse maximale est fixée à 30 km/h.

¹ Introduit par le ch. I de l'Or du 28 sept. 2001, en vigueur depuis le 1^{er} janv. 2002 (RO 2001 2719).

Art. 36**Présélection priorité**

¹ Le conducteur qui veut obliquer à droite serrera le bord droit de la chaussée, celui qui veut obliquer à gauche se tiendra près de l'axe de la chaussée.

² Aux intersections, le véhicule qui vient de droite a la priorité. Les véhicules circulant sur une route signalée comme principale ont la priorité, même s'ils viennent de gauche. Est réservée toute réglementation différente de la circulation imposée par des signaux ou par la police.

³ Avant d'obliquer à gauche, le conducteur accordera la priorité aux véhicules qui viennent en sens inverse.

⁴ Le conducteur qui veut engager son véhicule dans la circulation, faire demi-tour ou marche arrière ne doit pas entraver les autres usagers de la route; ces derniers bénéficient de la priorité.

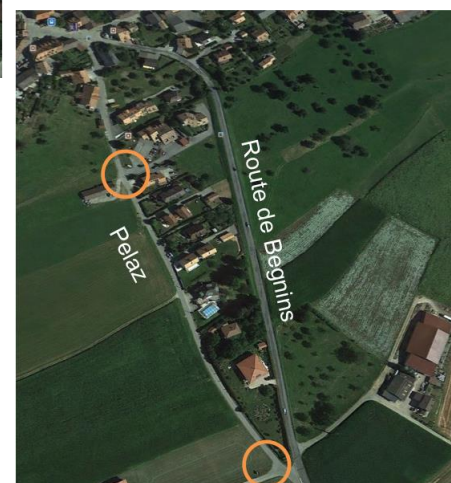
Zones 30 et priorité de droite à Bassins

Pour le bien être de ses résidents qu'ils soient en voiture ou à pieds, des zones 30 Km/h sont aménagées dans le village.

Ces zones sont tout particulièrement régies par la règle de la priorité de droite sans que leur signalement ne soit nécessaire.

Dans ce cadre, la municipalité vous encourage à rouler prudemment dans ces zones et à respecter la règle d'usage.

Les dessins ci-après recensent de manière non exhaustive les principales priorités de droite.



Toutes les zones 30 Km/h sont légalisées.

Des mesures complémentaires sont en cours de planification afin d'homologuer les différents tronçons.

La dernière page de ce BassInfos vous donne plus de détails sur les actions à prendre et en cours.



CONCOURS AMICAL DE PETANQUE BASSINS DIMANCHE 1 SEPTEMBRE 2013

En Triplette
Terrains de pétanque en face de l'auberge communale
Lancer du cochonnet 9h précise
Participation de 5 francs / personne

Tombola

Café Croissant

Paëlla



Buvette

Pâtisseries maison

1er PRIX

2ème prix

3 PANIERS
GARNIS

3 BONS DE
50 FRANCS

AU CAFÉ DU
MOULIN LA CÉZILLE

3ème prix

3 MAGNUMS
DE VIN

Uniquement sur inscription dès le 10 août 2013

tél. 022.366.10.90 Maya

* Maximum 16 équipes *

Organisé par le comité des fêtes et l'amicale des boules de Bassins.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Le coin des sociétés/entreprise

Les vendredis 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août et **6 septembre 2013**

MARCHÉ ESTIVAL À BASSINS

Dernière édition 2013



de 17 heures à 20 heures

sur les terrains de pétanque en face de l'Auberge Communale

Venez faire vos courses et passer un moment convivial tous les premiers vendredis du mois sur les terrains de pétanque en face de l'Auberge Communale.

Vous avez des légumes, des fruits ou autres produits à vendre, vous pouvez disposer d'une table gratuitement à notre marché. Il vous suffit pour cela de vous inscrire au 022.366.13.29.

Organisation : Comité des Fêtes

Soin visage en aromathérapie BIO:

Complet avec massage et digitopression (1h15)

Florence Boehlen - esthéticienne diplômée

Chemin Raulan, 6 BASSINS - sur RDV au 079 350 91 90



10% de rabais pour une 1^{ère} découverte

Offre valable 01/09 - 10/10/13

Ce traitement vise à réveiller la beauté intérieure

pour qu'elle se réponde avec éclat à l'extérieur.

Ce soin donnera non seulement un résultat exceptionnel à votre peau du visage, mais aussi une relaxation complète du corps entier et de l'esprit. Ce soin du visage est unique, grâce au massage et aux points de digito pression, de 20 minutes, de la qualité exceptionnelle des produits Florame et des soins multiples que vous recevrez durant le traitement, donnant un effet de "cocooning", le tout passé dans une pièce aux petites bougies et à la musique zen de fond.

Y O G A BASSINS



FRANCAIS & ENGLISH

REPRISE DES COURS dès
SEPTEMBRE 2013

MATINS:

Mercredi /Vendredi 8:45-10:00

VINYASA YOGA - tous niveaux

SOIRS:

Judi 19:15-20:20

HATHA & YIN YOGA

COURS D'ESSAI GRATUIT - mercredi 28 août 8:45 - 10:00
VENEZ NOMBREUX POUR ESSAYER LE YOGA... SANS ENGAGEMENT

INSCRIPTION NECESSAIRE: 079 350 91 90 info@lessentiel.ch

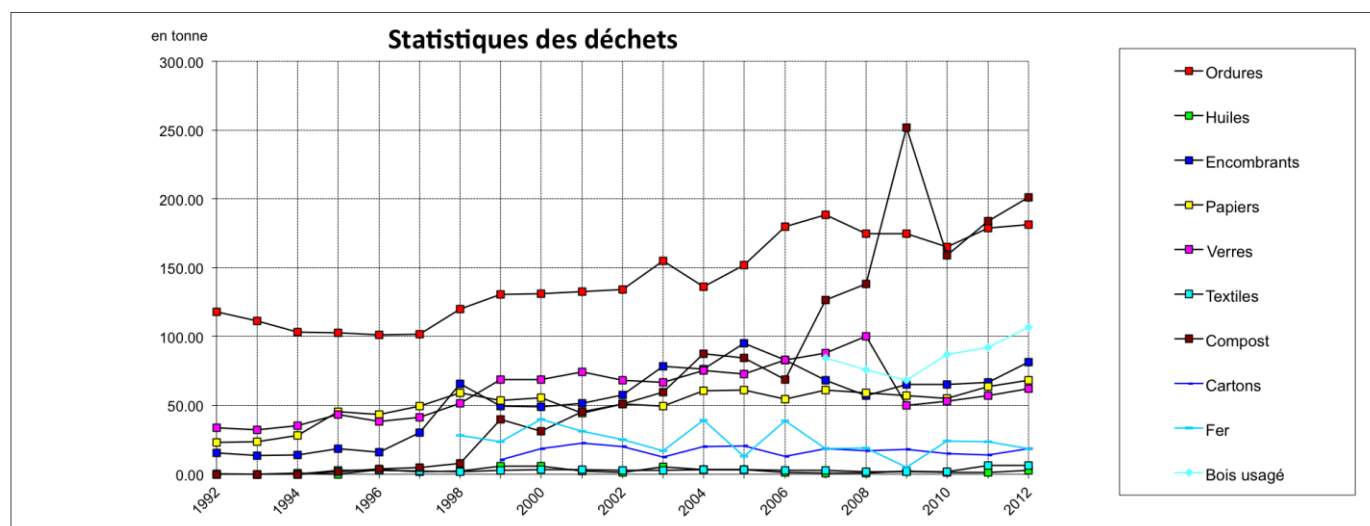
Point situation zones 30 Km/h

Les zones 30 sont toutes légalisées suite à la demande de la commune, visite de la sous-commission de limitation de vitesse, accord de cette dernière et publication à la FAO.

Afin de passer l'homologation, les tronçons dépassant les valeurs de vitesse selon la norme v85 doivent être équipés de mesures abaissant cette moyenne par des aménagements. Par exemple, rue du Battoir, devant le local du feu, le trottoir et les places bleues.

Les autres tracés devant faire l'objet de mesures sont en cours de planification : Etudes faites, mises à l'enquête en cours, présentation de modifications dans le plan directeur des routes de Bassins qui est en phase d'élaboration.

Déchets



L'évolution de la majorité des déchets sur ces dernières années démontre un accroissement en lien plus ou moins direct avec l'évolution de la population. Seul le compost présente une évolution atypique. L'introduction du nouveau système de taxation en 2013 devrait engendrer un changement des différentes courbes. L'analyse 2013 des volumes combinée aux éléments financiers permettra de faire les ajustements nécessaires tant au niveau des infrastructures qu'au niveau des tarifs.